NOUVELLES LOCALES.

M. Telesphore Rochon est arrivé vendredi dernier d'un voyage à la Province de Québec.

M Lee a obtenu le contra pour les travaux de canalisation à St. Boniface ; sa soumission étant la plus basse.

M. Aimé Benard a acheté la semaine dernière de M. Sylvain, l'hotel Grand Central pour la jolie somme de $18.000.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

M. C. Phaneuf, si bien connu de tous nos compatriotes de la campagne a ouvert un magasin d'épiceries à Winnipeg, sur la rue Main, porte voisine de l'ancienne épicerie Collin & Fils.

Sa Grandeur Mgr. Pascal, évêque de Prince Albert a donné le sermon de circonstance à la Cathédrale dimanche dernier. Il a fait un tableau saisissant des missions du Nord Ouest.

Le C. P. R. vient de réduire le prix de transport des voyageurs au tarif uniforme de 3 centins par mille au Manitoba. On dit que le Northern Pacific fera une semblable reduction à partir du 1er Avril.

La nouvelle annexe de l'hopital de St. Boniface s'ouvrira le 1er Avril ; une des salles portera le nom de la regretté sœur Marie Xavier et comprendra 30 lits, avec cinq chambres privées.

Son Honneur le Lieut. Gouverneur donnera une réception publique au palais du gouvernement en l'honneur de Mme Gadski et de sa Cie, le jeudi 29 dans l'après midi entre 4.30 et 5.30. Ce sera une chance unique de causer à ces grands artistes qui partiront le jour suivant pour Minneapolis.

Dimanche dernier a eu lieu une assemblée de l'association St. Jean Baptiste de St. Boniface sous la présidence de M. J. A Sénécal. Il a été decidé au cours de cette séance de célébrer avec un éclat tout particulier cette année, notre fête nationale et plusieurs comités ont été nommés pour prendre les mesures nécessaires

Dimanche dernier, les sociétés de la C M. B. A., et des Forestiers Catholiques se sont réunies à St. Boniface dans leur salle, et de l'a elles sont allées à l'Archevêché présenter leurs hommages à Mgr Langevin à l'occasion de l'anniversaire de sa consécration Episcopale. Son honneur le Juge Prud'homme au nom de la C. M. B. A., et de la Société St. Vincent de Paul, Son honneur le Maire Betournay au nom des Forestiers Catholiques, ont présenté à Sa Grandeur de fort jolies adresses.

Il n'est question en ce moment parmi tous les amateurs de musique que du fameux concert qui aura lieu au Drill Hall du Broadway, le jeudi 29 de ce mois. Mme Gadski est une célébrité du chant ; elle s'est particulièrement rendue fameuse dans le répertoire de Wagner. Elle fit ses débuts à Londres dans le rôle d'Elisabeth du Tannhauser. M. David Bispham qui l'accompagne a crée en Angleterre le rôle du duc de Longueville dans le fameux opéra français de Messenger, "La Basoche".

Le delneator

Le numéro de mars du "Delniator" journal de modes publié à Toronto contient un article fort intéressant de Comelia Atwood Pratt, sur l'activité et le besoin d'entreprises qui sont les caractéristiques des jeunes filles avant leur mariage. L'article contient nombre de réflexions fort judicieuses et de conseils dont beaucoup de jeunes filles pourraient bénéficier.

Le Delineator est d'ailleurs entièrement consacré aux questions féminines, et cette publication constitue un manuel des plus utiles pour les menagères, les mères de famille aussi bien que les jeunes filles.

Son prix est de 15 cts par numéro, chez tous les libraires.



Fournitures aux Sauvages.

DES SOUMISSIONS scellées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour fournitures aux Sauvages" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi lundi le 2 avril 1900, pour la livraison de fournitures aux sauvages, pendant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1901, à différents points dans le Manitoba et les Territoires du Nord Ouest.

Des blancs de soumissions, contenant tous les renseignements, peuvent être obtenus sur demande du soussigné ou du commissaire des Sauvages à Winnipeg. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement accepté.

Nul compte pour cette annonce ne sera reconnu si elle n'est autorisée par l'imprimeur de la Reine, et aucune réclamation pour paiements, par n'importe quel journal, ne sera entretenue sans la dite autorisation.

J. D. McLEAN,
Secrétaire.

Département des Sauvages,

Ottawa 1er mars 1900. 6-8.



VENTE DE TERRES D'ECOLE

Avis est par les présentes donné que certaines terres d'Ecoles du district de l'Assiniboine seront mises en vente à

L'ENCHERE PUBLIQUE

aux endroits et dates ci-dessous ; savoir :—

INDIAN HEAD, 21 mars, 1900 a 11 a. m.

SINTALUTA, 23 mars 1900 à 11 a. m.

Q'APPELLE STATION 23 mars 1900 à 11 a. m.

Ces terres sont offertes par quart de section, avec mise à prix conforme au chiffre fixé par les liste de vente, et seront vendues sans égard aux personnes qui peuvent les occuper illegalement, toutefois les dites personnes, s'il y a lieu, auront droit à un delai de 30 jours après le jour de vente, pour durant ce temps, deplacer leurs bâtiments, clôtures et autres propriétés.

Le Department se réserve le droit de retirer n'importe laquelle de ces terres avant le jour de ventes.

CONDITIONS DE PAIEMENT—un dizième comptant et la différence en neuf paiements annuels égaux avec interet au taux de 6 pour cent par année sur le montant du prix d'achat restant dû d'époque à époque.

NOTE.—Les scrips et warrants ne peuvent être acceptés en paiements.

La liete des terres à vendre peut être obtenue en faitant application au Secrétaire du Department de l'interieur à Ottawa, ou a l'agent des Terres de la Puissance à Regina.

P. G. KEYES,
Secrétaire,
Department de l'Intérieur, Ottawa.

Janvier 24, 1900.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.